

Si vous ne pouvez pas être présent à l'Assemblée Générale :

Vous pouvez donner un pouvoir (ci-dessous) à un autre membre.
Celui-ci pourra en détenir 3 au maximum

Pouvoir pour l'assemblée générale ordinaire du 28 aout 2022 à remettre à la personne choisie qui le présentera le jour de l'assemblée

Je, soussigné(e) *Nom et Prénom*....., adhérent N°..... ne pouvant pas me rendre à l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 aout 2022, donne pouvoir à :

M. ou Mme, adhérent N°..... pour m'y représenter.

Fait à, le

Signature précédée de la mention « *Bon pour pouvoir* » :

Note : Maximum 3 pouvoirs présentés par adhérent.



Elections au conseil d'administration

Rappel des statuts de l'association des Gautreau de France

Article 8 – Conseil d'administration

L'association est dirigée par un conseil d'administration composé de 12 membres maximum, élus pour une année par l'Assemblée Générale. Le conseil est renouvelé chaque année dans sa totalité et les membres sortants sont rééligibles.

Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé de :

- Un **Président qui ne pourra pas exercer cette fonction plus de trois années consécutives**,
- Un Vice-Président,
- Un Secrétaire, et si besoin est, un secrétaire-adjoint,
- Un Trésorier, et si besoin est un trésorier-adjoint.



Acte de candidature au conseil d'administration pour l'élection du 28 aout 2022

Je, soussigné(e) *Nom et Prénom*....., adhérent N°..... demeurant à né(e) le (obligatoire) propose ma candidature au Conseil d'Administration pour l'élection du 28 aout 2022.

Fait à, le

Signature :

